

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°58-2024-121

PUBLIÉ LE 24 MAI 2024

Sommaire

Sous-préfecture de Château-Chinon /

58-2024-05-23-00001 - Arrêté n° 2024-CH-CH-46 autorisant l'inhumation dans une propriété privée du corps de Madame Christiane, Marie-Henriette, Jacqueline du PRÉ de SAINT MAUR sur le territoire de la commune de Saint-Péreuse décédée le 17 mai 2024 (2 pages)

Page 3

Sous-préfecture de Château-Chinon

58-2024-05-23-00001

Arrêté n° 2024-CH-CH-46 autorisant
l'inhumation dans une propriété privée du corps
de Madame Christiane, Marie-Henriette,
Jacqueline du PRÉ de SAINT MAUR sur le
territoire de la commune de Saint-Péreuse
décédée le 17 mai 2024

{signataire}



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Château-Chinon

Affaire suivie par : Ségolène MARTIN
Bureau des activités réglementées
Tél : 03 86 79 48 48

Arrêté N° 2024-CH-CH-46

**Autorisant l'inhumation dans une propriété privée du corps de Madame Christiane, Marie-Henriette, Jacqueline du PRÉ de SAINT MAUR sur le territoire de la commune de Saint-Péreuse (Nièvre)
Décédée le 17 mai 2024**

Le Préfet de la Nièvre
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions relatives aux opérations d'inhumation, d'exhumation, d'incinération et de transports de corps ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles R. 2213-17 et R. 2213-32 relatifs aux inhumations dans les propriétés privées ;

VU la demande formulée le samedi 18 mai 2024 par Madame Catherine DE ZELICOURT, chargée de pourvoir aux funérailles de Madame Christiane, Marie-Henriette, Jacqueline du PRÉ de SAINT MAUR décédée le 17 mai 2024, en vue d'obtenir l'autorisation d'inhumer le corps de la défunte dans la chapelle de la propriété du château de Saulières à Saint-Péreuse (58110) ;

VU le rapport du 23 août 2016 de Monsieur Bastien OLLAGNE, hydrogéologue agréé ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature à Madame Yosr KBAIRI, Sous-Préfète de Château-Chinon ;

VU l'extrait d'acte de décès de Madame Christiane, Marie-Henriette, Jacqueline du PRÉ de SAINT MAUR ;

VU la demande présentée le mardi 21 mai 2024 par les pompes funèbres BROSSARD, 4 rue de la Brosse, 58290 MOULINS-ENGILBERT, pour l'organisation de l'inhumation ;

Sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Château-Chinon :

Sous-préfecture de Château-Chinon
Tél. 03 86 79 48 48
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>

ARRETE

Article 1er : L'inhumation du corps de Madame Christiane, Marie-Henriette, Jacqueline du PRÉ de SAINT MAUR, née le 21 mars 1926 à Saint-Péreuse -58-, est autorisée dans la chapelle de la propriété privée du château de Saulières appartenant à la famille du PRÉ de SAINT MAUR situé sur la commune de Saint-Péreuse - Nièvre -.

Article 2 : L'attention du titulaire de la présente autorisation est appelée sur le fait que celle-ci crée une servitude perpétuelle, de libre accès à cette sépulture de manière à garantir la liberté de chacun de venir s'y recueillir.

Article 3 : Madame la Sous-préfète de Château-Chinon, Madame le maire de Saint-Péreuse, sont chargées, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre, et dont une copie sera notifiée aux pompes funèbres BROSSARD, 4 rue de la Brosse, 58290 MOULINS-ENGILBERT.

Fait à Château-Chinon, le 23 mai 2024

La Sous-préfète de Château-Chinon,
et par délégation, l'agent délégué,



Stéphanie BONNOT